

Énergies renouvelables : les citoyens débordent les pouvoirs publics

En plein essor, les coopératives d'énergies citoyennes inventent d'autres manières de gérer les ressources. Mais cette "gouvernance citoyenne" doit aussi jongler avec les pouvoirs publics. Le Syndicat des énergies renouvelables, qui se réunit ce jeudi 8 février en colloque, devrait se pencher sur cette question, afin d'accélérer la transition énergétique.



Paris et Plaine-Commune (Seine-Saint-Denis), reportage - À la Halle Pajol, vitrine de la transition écologique municipale en plein XVIII^e arrondissement parisien, se tenait mercredi 17 janvier une journée intitulée : "Énergies renouvelables citoyennes : et en Île-de-France ?" Organisé par l'association Énergie partagée, l'événement invitait à débattre la notion de "gouvernance citoyenne" dans la production d'énergies renouvelables.

Celles qu'on appelle les "énergies citoyennes" ont du succès.

"Les citoyens passent à l'acte !" s'enthousiasme Michel Leclercq, président d'Énergie partagée.

S'il attend une enquête statistique à venir avant de chiffrer le mouvement, l'homme souligne une dynamique en nette progression :

"Depuis son lancement en 2010, notre association accompagne plus de 250 projets, qui impliquent de nombreuses personnes. En Bretagne, trois projets réunissent à eux seuls 1.800 membres."

Le secret des énergies citoyennes ? L'appropriation des outils de production et de distribution par les citoyens, regroupés au sein de coopératives locales. Si ces dernières s'orientent le plus souvent vers les énergies photovoltaïque et éolienne, quelques-unes **expérimentent des chaudières à biomasse et des microcentrales hydrauliques.**

"Qu'implique la participation d'un acteur public dans un projet citoyen en matière de démocratie ?"

Mais voilà : l'enthousiasme est tel qu'il déborde les structures officielles. Sur la scène de l'auditorium de la Halle Pajol, des directeurs d'agences étatiques et des experts-techniciens ne lâchent pas le micro. Lorsque enfin, la salle obtient la parole, les récriminations fusent.

"Je remarque qu'il n'y a aucune organisation citoyenne ici", s'insurge la première personne à prendre le micro.

En dépit de la présence de Michel Leclercq et d'autres membres d'Énergie partagée, la méfiance persiste envers la Halle Pajol :

"Ici, on est loin de la communication et de l'implication du public", s'exclame une autre.

Enfin, un étudiant venu de Belgique met les mots sur le malaise :

"Qu'implique la participation d'un acteur public dans un projet citoyen en matière de démocratie ?"



La Halle Pajol, dans le XVIII^e arrondissement de Paris.

La question est cruciale. Elle oblige à repenser la gouvernance de la production énergétique à l'échelle d'un territoire. Si les citoyens montent des coopératives pour dépasser l'inertie des pouvoirs publics, peuvent-ils pour autant s'en passer ?

À Plaine énergie citoyenne, association née sur la Plaine-Commune autour de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), en novembre 2017, on demeure ambivalent quant au rôle des municipalités.

"Ça ne va pas assez vite côté gouvernants", s'énerve Katy Bontinck, membre du conseil d'administration de l'association.

Laurent Monnet, son président, condense l'idée en une formule :

"Nous, citoyens, n'attendons pas !"

Cependant, en raison de l'ancrage territorial des coopératives, il est difficile de se passer des pouvoirs publics. Au contraire, ils sont nécessaires.

"Nous n'excluons pas les municipalités, voire les entreprises", explique Laurent Monnet.

En s'appuyant par exemple sur les réseaux de certains membres, comme celui d'Eugénie Ponthier. Sa double casquette — membre du conseil d'administration (CA) de l'association et adjointe au maire d'Épinay-sur-Seine — a facilité l'implantation d'une ferme photovoltaïque sur le toit d'une école de la commune.

Relations ambivalentes aux pouvoirs publics

Autre relation avec les autorités : la revente d'énergie s'effectue par des obligations d'achat auprès de l'État, qui s'engage à racheter l'électricité produite, via des distributeurs, tels EDF, Enercoop, etc. Fixé pour vingt ans, le tarif de revente assure aux coopératives citoyennes une certaine stabilité à long terme. Néanmoins,

"le modèle économique reste fragile", avoue Laurent Monnet.

La faute à un tarif unique qui ne prend pas en compte l'ensoleillement inégal des territoires, et qui valorise donc de fait les zones où il est fort — Occitanie et Nouvelle-Aquitaine en tête — au détriment du Nord de la France.



Un stand de l'association Plaine énergie citoyenne.

En dépit de ces relations ambivalentes avec les pouvoirs publics, les membres de *Plaine énergie citoyenne* inventent leur gouvernance.

La démocratie énergétique s'opère par tâtonnements et expérimentations : propositions individuelles, groupes de travail, réunions publiques...

Avant de décider lors du conseil d'administration de l'association.

"Au plan opérationnel, c'est individuel ; au plan décisionnel, c'est le CA", résume Laurent Monnet pour expliquer le fonctionnement politique du collectif.

Le CA semble jouer un rôle prépondérant : un "espace de discussion", pour Eugénie Ponthier ou un organe collectif qui permet que "ce ne soit pas le président seul qui fasse les démarches", pour Katy Bontinck, ce comité paraît la cellule de base de la gouvernance citoyenne.

Cette gouvernance ne s'arrête pas aux frontières de chaque groupe. Par son insertion au sein du réseau *Énergie partagée*, *Plaine énergie citoyenne* bénéficie des retours d'expérience de coopératives plus abouties. Échanges sur les manières de faire vivre le collectif, expériences avec les municipalités, connaissances juridiques... La circulation des compétences, du local au national, confirme l'intuition qui avait poussé Laurent Monnet à lancer l'association :

"On peut avoir une conduite individuelle consciente, mais elle atteint rapidement ses limites. Il faut donc passer à l'organisation collective."

► Lire aussi : **Ils s'associent pour produire de l'énergie renouvelable - et ça marche !**

Source : Maxime Lerolle pour *Reporterre*

Dessin : © [Red !](#)/Reporterre

Photos : © *Plaine énergie citoyenne* sauf :

. Halle Pajol : [Wikimedia](#) (Lionel Allorge/CC BY-SA 3.0)